

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN 2001 : *repli et recentrage*

En 2001, les entrées dans les principales mesures de politiques de l'emploi se sont repliées dans un contexte de retournement du marché de l'emploi et de réforme de plusieurs dispositifs. Ce recul s'est accompagné d'un recentrage sur les publics prioritaires (allocataires du RMI, handicapés et chômeurs de plus de 50 ans). La baisse des enveloppes de politiques ciblées, le ralentissement des mesures générales liées aux 35 heures et des mesures de retrait d'activité n'ont pas permis aux politiques de l'emploi de limiter fortement la montée du chômage.

En 2001, dans un marché de l'emploi en demi-teinte (1), et dans un contexte de disparition ou de réforme programmées de plusieurs dispositifs (2), les entrées dans les principales mesures de la politique spécifique de l'emploi se sont significativement repliées (-12,2 % par rapport à l'année précédente) (tableau 1 et graphique 1). En conséquence, la baisse du nombre de bénéficiaires s'est accentuée (-7 %).

Les mesures visant à abaisser les coûts salariaux dans le secteur marchand contribuent à elles seules pour plus de la moitié du recul général alors qu'elles ne représentent que 20 % des nouveaux emplois aidés. La limitation aux entreprises de moins de 20 salariés du dispositif d'abattement de cotisations sociales pour les embauches à temps partiel explique le fort recul des entrées (tableau 2). De même, les entrées en contrat

(1) - Voir « 2001, un marché de l'emploi en demi-teinte » Premières Synthèses, n° 30.1, juillet 2002, DARES.

(2) - L'exonération pour l'embauche du premier salarié a pris fin le 31 décembre 2001. Le CIE a fait l'objet d'une réforme des règles d'exonération, mise en œuvre début 2002, qui s'est accompagnée d'un recentrage sur des publics prioritaires (notamment les chômeurs de très longue durée).

Tableau 1
La politique spécifique de l'emploi
(Résultats annuels en 2000 et 2001)

	Entrées		Évolution 01/00 en %	Stocks		Évolution 01/00 en %
	2000	2001		fin 2000	fin 2001	
Emploi aidé dans le secteur marchand	910 052	787 568	-13,5	1 500 441	1 374 174	-8,4
Abaissement de coûts salariaux	424 531	306 264	-27,9	863 685	726 533	-15,9
Abattement temps partiel.....	179 647	120 795	-32,8	457 107	370 412	-19,0
Exonérations pour l'embauche de salariés	107 183	96 228	-10,2	157 564	147 795	-6,2
CIE.....	137 701	89 241	-35,2	249 014	208 327	-16,3
Formation en alternance.....	443 755	443 191	-0,1	610 283	619 743	1,6
Contrat d'apprentissage.....	232 769	235 516	1,2	382 974	386 067	0,8
Contrat de qualification.....	132 274	130 398	-1,4	166 846	173 983	4,3
Contrat de qualification adulte.....	6 548	8 375	27,9	6 949	9 307	33,9
Contrat d'adaptation ou d'orientation	72 164	68 902	-4,5	53 513	50 386	-5,8
Aide à la création d'emploi et d'activités	41 766	38 113	-8,7	26 473	27 897	5,4
ACCRES (a).....	37 519	35 131	-6,4	22 389	22 840	2,0
EDEN	4 247	2 982	-29,8	4 084	5 057	23,8
Emploi aidé dans le secteur non marchand	560 448	499 225	-10,9	511 110	494 217	-3,3
Contrat Emploi-Solidarité	353 991	296 147	-16,3	184 224	148 830	-19,2
Contrat Emploi Consolidé	132 820	141 092	6,2	126 580	135 784	7,3
Contrat Emploi-Jeune (b).....	73 637	61 986	-15,8	200 306	209 603	4,6
Actions d'insertion et de formation Adultes	162 490	147 208	-9,4	54 084	52 432	-3,1
Stages d'insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) (c).....	137 548	130 055	-5,4	48 739	49 607	1,8
Stages d'Accès à l'Entreprise (SAE) (c).....	21 525	17 153	-20,3	3 761	2 825	-24,9
Stages FNE-cadres (c).....	3 417	0	-100,0	1 584	0	-100,0
Ensemble	1 632 990	1 434 001	-12,2	2 065 636	1 920 823	-7,0
Trajet d'accès à l'emploi (TRACE)	49 446	51 238	3,6	62 000	75 000	21,0
Accompagnement des restructurations	117 726	100 552	-14,6	199 000	167 000	-16,1
Convention de Conversion (d).....	75 392	55 489	-26,4	29 500	10 200	-65,4
Mesures du FNE (e).....	22 660	26 321	16,2	5 800	5 876	1,3
Prétraite Allocation Spéciale FNE (d).....	8 071	6 418	-20,5	60 262	46 500	-22,8
Prétraite Progressive (d).....	11 603	12 324	6,2	42 146	42 500	0,8
Allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) (d)	37 634	20 765	-44,8	86 691	72 658	-16,2
Dispense de recherche d'emploi.....	-	-	-	348 824	364 647	4,5
Ensemble avec accompagnement des restructurations et ARPE.....	1 788 350	1 555 318	-13,0	2 351 327	2 160 481	-8,1

(a) nombre de bénéficiaires.
(b) hors contrat de droit public.
(c) entrées en stage.
(d) premiers paiements.
(e) bénéficiaires potentiels pour les flux de cellules de reclassement.

Source: DARES, France métropolitaine.

initiative emploi (CIE) ont été affectées par la réforme programmée des régimes d'exonération.

De surcroît, les entrées dans le secteur marchand ont subi les effets du retournement de la conjoncture à partir du milieu de l'année. Cela est net pour les mesures citées ci-dessus mais aussi pour les formations en alternance : ces dernières ont commencé à se replier au cours du second semestre quand l'emploi s'est avéré moins dynamique, soit à un moment crucial de l'année étant donnée la saisonnalité des entrées dans ce type de mesure (la

seconde partie de l'année concentre 75 % des embauches).

Les entrées dans les dispositifs du secteur non marchand et dans les stages de formation ont diminué dans des proportions légèrement moindres. Cela s'explique par l'allocation en cours d'année de moyens budgétaires supplémentaires (pour les contrats emploi-solidarité (CES) et les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE)) destinés à endiguer la remontée du chômage, ainsi que par la poursuite de la mobilisation du contrat emploi consolidé (CEC).

Un usage hybride des politiques de l'emploi en 2001

Parce que l'année 2001 marque une inflexion de la croissance et du chômage, les schémas traditionnels de politique d'emploi – développement du secteur marchand accompagné d'actions contre-sélectives (recentrage vers certains publics en difficulté) en période de croissance de l'économie, et déploiement du secteur non marchand pendant les périodes difficiles – se sont donc mêlés en 2001. Le poids du secteur marchand s'est inscrit en baisse après

plusieurs années de progression, mais parallèlement le développement des dispositifs concernés par la loi relative à la lutte contre les exclusions s'est poursuivi (3).

Dans un contexte de baisse générale du nombre de nouveaux entrants en mesure, une amorce de rééquilibrage entre les différents types de mesure s'est ainsi opérée sur la seconde partie de l'année au profit des dispositifs du secteur non marchand et des stages de formation. Ainsi, pour la première fois en l'espace de cinq ans, le CES, mais aussi le SIFE, ont été utilisés en réponse quasi immédiate à la dégradation de la conjoncture. Témoignage de la poursuite de la mise en œuvre de

Tableau 2
Contributions de chaque mesure à l'évolution des entrées en 2001

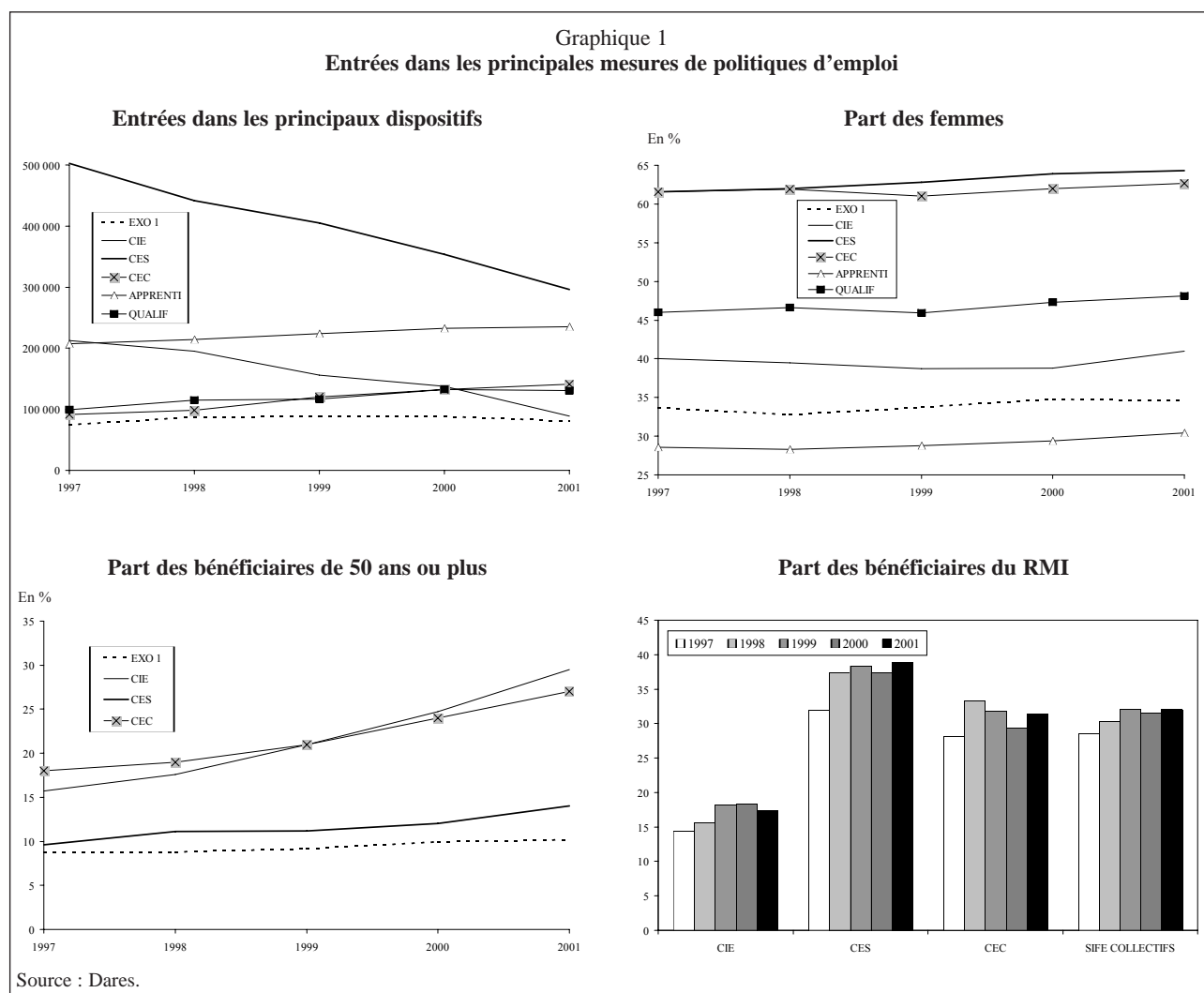
En points de %

	Moins de 26 ans	26 - 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Secteur marchand.....	-7,2	-8,1	-5,7	-7,5
Abaissement de coûts salariaux.....	-6,8	-8,0	-5,5	-7,2
Exonérations pour l'embauche de salariés ..	-0,4	-1,0	-0,3	-0,7
Abattement temps partiel	-5,1	-2,9	-0,1	-3,6
Contrat initiative emploi (CIE)	-1,3	-4,1	-5,1	-3,0
Formation en alternance	-0,3	0,3	0,1	0,0
Contrat d'apprentissage	0,4	-	-	0,2
Contrat de qualification (CQ)	-0,3	-	-	-0,1
Contrat de qualification adulte	-	0,3	0,1	0,1
Contrat d'adaptation ou d'orientation	-0,5	-	-	-0,2
Aide à la création d'emploi et d'activités (ACCRE / EDEN)	-0,1	-0,4	-0,2	-0,2
Secteur non marchand	-3,1	-5,2	0,3	-3,8
Contrat Emploi-Solidarité (CES)	-2,0	-5,2	-2,6	-3,5
Contrat Emploi Consolidé (CEC)	0,0	0,5	2,8	0,5
Contrat Emploi-Jeune (CEJ)	-1,2	-0,4	-	-0,7
Actions d'insertion et de formation adultes...	-0,4	-1,5	-0,7	-0,9
SIFE	-0,1	-0,9	0,1	-0,5
Stages d'accès à l'entreprise (SAE)	-0,4	-0,2	0,0	-0,3
Stages FNE-cadres	0,0	-0,3	-0,8	-0,2
Ensemble	-10,8 %	-14,7 %	-6,2 %	-12,2 %

Lecture : les entrées en mesure des jeunes de moins de 26 ans ont baissé de 10,8 % dont 7,2 points sont imputables au recul des entrées dans les dispositifs du secteur marchand.

Source : Dares - France métropolitaine.

(3) - Le deuxième programme de lutte contre l'exclusion a été présenté à la mi-2001.



la loi relative à la lutte contre les exclusions, cet appel ne s'est pas fait au détriment des publics les plus en difficultés : les parts des plus de 50 ans et des handicapés en CES ont encore progressé (respectivement +2 points et + 1 point par rapport à 2000).

De même, conformément à la volonté affichée de limiter la précarité des emplois, les embauches en CEC sont restées fermes. Les femmes, les allocataires du RMI et les chômeurs de longue durée de plus de 50 ans en ont été les grands bénéficiaires.

Parallèlement, le programme trajet d'accès à l'emploi (TRACE) a accueilli plus de 50 000 nouveaux bénéficiaires, jeunes, peu qualifiés et très majoritairement demandeurs d'emploi.

L'impact des politiques de soutien à l'emploi s'est fortement réduit

Face au fort ralentissement de la croissance de l'emploi, et malgré des moyens supplémentaires dégagés pour les CES et les SIFE dès l'été, les politiques de soutien à l'emploi et de retrait d'activité n'ont pas joué de rôle contractuel puissant sur l'ensemble de l'année.

Le recul des dispositifs du secteur marchand a eu un effet négatif sur les créations d'emploi de - 23 000 (tableau 3) (4). Le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs a en effet diminué plus fortement qu'en 2000, en raison notamment de l'affaissement des CIE et des emplois liés à l'abatement pour l'embauche de salariés

(4) - Ces effets tiennent compte de ce que certains emplois bénéficiant d'aides auraient été créés sans le dispositif (effets d'aubaine), et d'effets d'appel qui conduisent des inactifs à se présenter sur le marché du travail. Pour la détermination des coefficients « emploi » et « chômage » correspondant à chaque mesure, voir DARES (1997) : la politique de l'emploi, La Découverte, Collection Repères.

Tableau 3
Estimation des effets des politiques de l'emploi sur les glissements annuels de l'emploi et du chômage

Variations annuelles brutes en milliers

	1999	2000	2001
Effets des dispositifs spécifiques			
Sur l'emploi.....	36	-10	-42
<i>marchand.....</i>	-2	-8	-23
<i>non marchand.....</i>	38	-2	-19
Sur le chômage DEFM.....	-46	17	61
<i>dont : de l'emploi marchand aidé.....</i>	1	7	18
<i>de l'emploi non marchand aidé.....</i>	-30	2	15
<i>des stages de formation.....</i>	-2	10	-1
<i>des dispositifs de conversion.....</i>	14	10	19
<i>des préretraites, dispenses de recherche d'emploi, ARPE.....</i>	-29	-12	10
Sur la population active.....	-9	6	20
Effets des exonérations générales			
Sur l'emploi.....	27	19	1
Sur le chômage DEFM.....	-21	-15	-1
Effets de la RTT collective			
Sur l'emploi total.....	69	171	64
Sur le chômage DEFM.....	-55	-137	-52

Source : Dares - France métropolitaine.

à temps partiel. Dans le même temps, les mesures générales d'aide à l'emploi (ristourne-bas salaire et 35 heures) ont exercé un effet favorable à l'emploi plus limité qu'en 2000.

L'emploi aidé non marchand a été marqué par le recul du nombre de bénéficiaires de CES, et le moindre dynamisme des contrats emploi-jeune (CEJ) (9 000 bénéficiaires supplémentaires en 2001 après 20 000 en 2000). La diminution des effectifs en CES, bien que moins prononcée en fin d'année, contribue à elle seule à un effet emploi de - 30 000 en 2001, comme en 2000. Les enveloppes supplémentaires décidées au cours du second semestre n'ont pas permis de compenser totalement les sorties attendues sur l'année.

Au total, la baisse du nombre de bénéficiaires des dispositifs ciblés d'aide à l'emploi ont contribué à une baisse de l'emploi de 42 000. Mesures générales et dispositifs ciblés n'auraient ainsi contribué ensemble qu'à la création directe de 23 000 emplois en 2001, après 180 000 en 2000 et

132 000 en 1999, deux années marquées par une très forte croissance spontanée de l'emploi.

Des mesures de retrait d'activité, moins nombreuses, se traduisent par un gonflement de la population active et du chômage

Le recul des dispositifs de conversion et de retrait d'activité, en partie lié à la mise en place de la nouvelle convention Unédic, s'est traduit par une augmentation de la population active dont résulte une progression d'environ 30 000 chômeurs. Dans cet ensemble, les actions de formation dirigées vers les adultes font figure d'exception, leur dynamisme observé en fin d'année participant d'une légère baisse du chômage en 2001. L'arrêt des conventions de conversion et de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) a des effets importants sur l'accroissement de la population active et du chômage en 2001, contribuant à une hausse du nombre de chômeurs à

Tableau 4
Caractéristiques des bénéficiaires

En pourcentage

	Sexe				Âge				Niveau de qualification				Situation antérieure			
	Évolution 01/00 en points		Évolution 01/00 en points		Évolution 01/00 en points		Évolution 01/00 en points		Niveau		Évolution 01/00 en points		RMI		Évolution 01/00 en points	
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Moins de 26 ans	Adultes	Jeunes de moins de 26 ans	Adultes	Moins de 26 ans	50 ans et plus	50 ans et plus	Adultes	Autres	Autres	CLD	CLD
Emploi aidé dans le secteur marchand	59,1	40,9	0,8	-0,8	66,0	28,0	6,0	3,0	-3,0	0,0						
Abaissement de coûts salariaux	51,4	48,6	0,8	-0,8				0,3	-0,7	0,4						
Exonération premier salarié	65,4	34,6	0,2	-0,2	25,2	64,7	10,1	0,3	-8,3	6,2						
Abattement temps partiel	33,4	66,6	0,7	-0,7	37,3	56,1	6,6	-2,6	2,1	2,1						
Contrat initiative emploi	59,0	41,0	-2,2	2,2	12,2	58,3	29,5	0,0	0,0	0,0						
Formation en alternance	63,5	36,5	-1,1	1,1				0,0	0,0	0,0						
Contrat d'apprentissage	69,6	30,4	-1,0	1,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Contrat de qualification	51,9	48,1	-0,8	0,8	100,0	0,0	0,0	-	-1,0	1,0						
Contrat de qualification adulte	55,2	44,8	-4,2	4,2				0,0	0,0	0,0						
Contrat d'adaptation	66,2	33,8	-1,9	1,9	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Contrat d'orientation	62,3	37,7	-1,9	1,9	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Emploi aidé dans le secteur non marchand	37,1	62,9	-0,6	0,6	23,0	61,0	16,0	-1,0	-1,0	2,0						
Contrat Emploi-Solidarité	35,7	64,3	-0,4	0,4	19,2	66,8	14,0	-0,9	-0,3	1,2						
Contrats Emploi Consolidé	37,3	62,7	-0,7	0,7	6,7	66,3	27,0	-0,3	-1,2	1,5						
Contrats Emploi-jeune	43,3	56,7	-1,1	1,1	76,7	23,3	0,0	0,9	-0,9	0,0						
Actions d'insertion et de formation Adultes	41,8	58,2	-2,9	2,9	8,0	82,0	10,0	-1,0	0,0	1,0						
SIFE Globaux ou Collectifs **	38,8	61,2	-2,9	2,9	4,2	86,2	9,6	0,3	-0,7	0,4						
SIFE Individuels	46,7	53,3	-0,9	0,9	6,5	82,1	11,4	-1,6	0,0	1,6						
Stages d'Accès à l'Entreprise	54,2	45,8	-2,8	2,8	35,2	61,3	3,5	-4,9	4,2	0,7						
Ensemble*	49,7	50,3	-0,2	0,2	46,0	44,0	10,0	-2,0	-3,0	1,0						
Trajet d'accès à l'emploi ***	48,2	51,8	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						

(*) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupant des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

(**) - Résultats provisoires. En 2000, non compris les entrées du programme 1999 réalisées au cours de l'année 2000.

(***) - 7,5 % des personnes entrant en TRACE sont bénéficiaires du RMI (données calculées sur l'ensemble des entrées en TRACE depuis le début de la mesure).

Source : Dares - France métropolitaine.

hauteur respectivement de 14 000 et de 22 000. Enfin, si le nombre de bénéficiaires des préretraites ASFNE continue de baisser, l'année 2001 est également marquée par un moindre accroissement des dispenses de recherche d'emploi dont le nombre des bénéficiaires a progressé de 16 000 en 2001 après 24 000 en 2000.

Les mesures de retrait d'activité, qui ont concerné moins de bénéficiaires en 2001, ont entraîné une hausse de la population active de 30 000 personnes supplémentaires qui sont venues s'ajouter à la croissance spontanée des ressources en main-d'œuvre. Elles n'ont donc pas joué dans le sens d'une diminution du chômage.

Au total, le repli des mesures ciblées et de celles de retrait d'activité a contribué à la hausse de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de 60 000 en 2001. Cette contribution est pratiquement compensée par l'effet des mesures générales sur l'emploi : réduction du temps de travail et exonérations de cotisations sociales employeur.

Les jeunes, les plus âgés et les femmes légèrement moins affectés par la baisse des entrées

Dans le mouvement de baisse générale des entrées dans les dispositifs ciblés de politique d'emploi, la part des plus de 50 ans a encore augmenté, et, fait nouveau, celle des jeunes a progressé après deux années de recul : les entrées des jeunes (-11 %) et des plus de 50 ans (-5 %) ont donc en fait moins diminué que l'ensemble (-12,2 %). C'est aussi le cas des femmes : elles ont été moins nombreuses, en 2001, à bénéficier de la politique spécifique de l'emploi (-11,8 % par rapport à 2000), mais leur représentation progresse pour s'établir à 50,3 %.

La part des plus de 50 ans continue à croître : elle s'établit à 10 % après 9 % en 2000. Les mesures pour l'emploi avaient été fortement mobilisées en faveur de cette tranche d'âge au cours de la seconde partie des années 1990, avec encore une amplification à partir de 1999. Tous les dispositifs sans exception font état de cette progression en 2001 (tableau 4 et graphique 1). Elle est liée au recentrage sur les publics prioritaires et notamment à la forte mobilisation des CEC, dont les effectifs totaux progressent en particulier au profit des plus de 50 ans. Le CIE devient, en 2001, le dispositif au sein duquel les plus de 50 ans sont les mieux représentés (29,5 %), mais le CES accueille toujours les effectifs les plus nombreux de ce public.

L'accroissement de la part des jeunes a été autorisé par le moindre recul de l'alternance (qui véhicule 68 % du total des entrées de jeunes en mesure) et par l'augmentation de leur part au sein de trois mesures (emplois-jeunes, exonération pour l'embauche d'un premier salarié et SIFE collectifs). En 2001, les jeunes redeviennent, parmi les bénéficiaires, la population la plus nombreuse (46 %) (tableau 5).

S'ils n'avaient pas subi les effets de l'affaissement des entrées liées à l'abattement de cotisations pour l'embauche à temps partiel où leur poids est important (le temps partiel constitue un mode d'insertion fréquent des jeunes sur le marché du travail), la part des jeunes aurait progressé davantage (le recul des entrées de jeunes dans cette mesure explique la moitié de la baisse des entrées de l'ensemble des moins de 26 ans).

La progression de la part des femmes (+0,2 point), en 2001, est réalisée dans les secteurs où elles étaient déjà prédominantes (le secteur non marchand et les stages d'insertion). Par contre, dans le secteur marchand, où elles sont minoritaires, leur proportion recule en 2001 (tableau 4 et graphique). Cette évolution renforce la disparité préexistante entre les deux secteurs. Elle tient essentiellement au repli en 2001 du dispositif d'abattement de cotisations sociales pour les embauches à temps partiel, seule mesure du secteur marchand où à la fois les femmes sont prédominantes, où le recul des entrées en mesure est fort, et dont le poids dans l'ensemble des mesures reste important. L'ensemble des formations du secteur marchand plutôt destinées

aux jeunes (formations en alternance), qui accusent un retard certain en matière de représentation des femmes, voient la part de ces dernières augmenter de +1,1 point. Mais les femmes ne comptent toujours que pour un gros tiers des recrutements en contrats en alternance.

Au total, la présence des femmes dans l'ensemble des mesures spécifiques de l'emploi (50,3 %) reste inférieure, en 2001, à leur part (56,3 % (5)) au sein des demandeurs d'emploi (public cible des dispositifs). Si l'on circonscrit les mesures spécifiques à celles pour lesquelles être demandeur d'emploi avant l'entrée en mesure est un critère d'éligibilité, la part des femmes dans ces mesures, 57,7 % en 2001, est alors supérieure à leur part dans le public cible.

*Nathalie BOULARD,
Karl EVEN, Frédéric LERAIS
(Dares).*

(5) - Il s'agit de la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi des catégories 1, 2, 3, 6, 7 à fin juillet 2001.

Tableau 5
Part des jeunes parmi les entrées dans les principaux dispositifs de la politique de l'emploi

En pourcentage

	Moins de 26 ans			26 - 49 ans			50 ans ou plus		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Secteur marchand.....	62	63	66	32	31	28	6	6	6
Secteur non marchand.....	30	24	23	58	62	61	12	14	16
Stages de formation.....	8	9	8	84	82	82	9	9	10
Ensemble	45	44	46	47	47	44	8	9	10

Source : Dares - France métropolitaine.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.